



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
10 novembre 2021
Français
Original : anglais

Quinzième session
Barbade (en ligne)
3-7 octobre 2021

L'esprit de Speightstown

De l'inégalité et de la vulnérabilité à la prospérité pour tous



Ubuntu... s'entend de l'humanité dans son essence même... Mon humanité... est inextricablement liée à la vôtre... Je suis humain parce que j'ai ma place. Je participe.

L'archevêque Desmond Tutu

1. Nous, États membres de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), réunis en ligne à la Barbade du 3 au 7 octobre 2021 pour la quinzième session de la Conférence, déclarons que nous nous trouvons à un point d'inflexion de l'histoire de notre planète, auquel nous ont amenés les crises sans précédent enclenchées par la pandémie de coronavirus (COVID-19), qui continue à sévir, en particulier dans les pays en développement, et à laquelle s'ajoutent les périls imminents de la crise climatique.

2. Nous soulignons l'importance des grandes manifestations tenues dans le cadre de la quinzième session de la Conférence, notamment le Sommet des dirigeants mondiaux, le Forum de la société civile, le Forum mondial sur les produits de base, le Forum sur le genre et le développement, le Forum de la jeunesse et le Forum sur les branches d'activité créatives et la numérisation du commerce. Ces manifestations nous ont donné matière à réflexion et ont grandement enrichi nos délibérations, contribuant ainsi notablement aux résultats de la Conférence.

La pandémie de COVID-19

3. La pandémie menace d'enrayer et même d'éroder les progrès accomplis dans la poursuite des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle a fait des millions de morts. Plus de 100 millions de personnes dans le monde sont acculées à une extrême pauvreté et des millions d'autres sont sous-alimentées. Cette situation est due, entre autres, à la perte de revenus et d'emplois et à l'incapacité de gouvernements à court de liquidités de combler ce fossé béant, faute de moyens budgétaires.

4. Les femmes et les enfants en ont tout particulièrement pâti. Nous sommes à présent confrontés à la perspective atterrante de voir anéantis les acquis chèrement obtenus ces dernières décennies en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles.

5. La pandémie a provoqué une des plus fortes contractions de l'économie mondiale depuis près d'un siècle. Les chaînes d'approvisionnement ont été désorganisées, le commerce mondial a été freiné, des entreprises ont fermé leurs portes, le transport aérien a été quasiment mis à l'arrêt et le tourisme mondial a été sinistré. Les retombées économiques ont été mondiales, mais réparties inégalement, les pays en développement étant les plus durement touchés.

6. La fin de la pandémie semble se rapprocher avec le déploiement de plusieurs vaccins. Le monde en développement accuse cependant toujours un retard considérable dans l'accès à cet élément essentiel de la santé publique, ce qui peut influencer fortement sur l'ampleur, la portée et la durée de la crise actuelle et de ses conséquences. Un tel état de choses résulte aussi des disparités dans l'accès aux ressources et la marge d'action budgétaire, du redressement inégal que connaissent les pays et donc de leurs perspectives inégales en matière de développement.

7. À mesure que nous nous relevons de la pandémie, il convient aussi d'être attentif aux autres problèmes sanitaires, notamment ceux liés aux maladies transmissibles et non transmissibles. L'un de ces problèmes mondiaux est la résistance aux antimicrobiens, qui va de pair avec l'émergence de superbactéries susceptibles de tuer des millions de personnes et de freiner le développement socioéconomique et la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Changements climatiques

8. La pandémie ne pouvait survenir à un pire moment. Ce défi pour tous est devenu une menace existentielle pour les plus vulnérables. La crise climatique compromet la sécurité et la vie de millions de personnes dans le monde, rendant plus urgente que jamais la mise en

œuvre effective de l'Accord de Paris. Nous assistons à une accentuation et à une extension de l'insécurité alimentaire au niveau mondial ; elle touche les ménages vulnérables dans la quasi-totalité des pays et ses effets devraient persister jusqu'en 2022. Des périodes prolongées de sécheresse, des vagues de chaleur et le réchauffement de la planète ont porté la pénurie d'eau à des niveaux dangereux. Des catastrophes, telles qu'inondations, ouragans et incendies de forêt, imputables à des phénomènes météorologiques intenses, se font toujours plus fréquentes à cause de la crise climatique, menaçant le commerce international et les chaînes d'approvisionnement essentielles et mettant à mal les sociétés et les activités économiques. Il est donc d'autant plus important de donner la priorité aux investissements requis afin de réduire les risques de catastrophe, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, et d'éviter ainsi que des fonds ne soient, comme c'est trop souvent le cas, détournés de l'édification d'une économie durable.

Crise du bien public mondial

9. Les effets conjugués de la pandémie et des changements climatiques font que nous sommes à présent confrontés à une crise des biens publics mondiaux. Cette crise a des répercussions sur tous les aspects de la vie humaine : santé, éducation, logement, alimentation saine et nutritive, eau potable, travail décent, sans oublier la résilience de nos institutions. Cette crise hypothèque le droit et l'espoir de chaque être humain de mener une vie digne en toute sécurité et en toute liberté.

10. Les biens publics mondiaux nous amènent, quelles que soient notre foi, notre culture et notre nationalité, à œuvrer de concert pour définir une vision morale partagée de notre monde interconnecté, une vision fondée sur le respect universel des droits de l'homme, en particulier l'éradication du racisme structurel, de la discrimination structurelle à l'égard des femmes et de tous les facteurs de préjugés inconscients.

Un pacte revitalisé pour le développement

11. La crise mondiale que nous vivons constitue pourtant une occasion de redoubler d'efforts pour passer de l'inégalité et de la vulnérabilité actuelles à la prospérité pour tous. La vitesse à laquelle la pandémie s'est propagée nous rappelle combien aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes liés par notre condition commune d'être humain. Les gouvernements nationaux font de leur mieux pour répondre à ces défis, mais dans un monde interdépendant, nous avons besoin d'institutions qui mènent des politiques servant les intérêts communs de l'humanité.

12. Une reprise complète à l'échelle mondiale sera impossible sans une coopération internationale renforcée et tant que la pandémie n'aura pas reflué dans tous les pays sans exception. Un simple retour à la normale ne suffira pas pour assurer le rebond de l'économie mondiale, ni pour définir une trajectoire garantissant à tous de pouvoir vivre dans la dignité, et encore moins pour remettre sur les rails le processus de développement. La crise a mis à nu et accentué les vulnérabilités et les faiblesses préexistantes auxquelles il nous faut remédier.

13. Pour y parvenir, nous aurons besoin d'un pacte revitalisé pour le développement. Si nous faisons montre du courage et de l'imagination nécessaires, l'occasion s'offre à nous maintenant de concevoir et tracer une nouvelle voie vers un monde plus résilient, plus inclusif et plus durable.

14. Nous, États membres de la CNUCED, demandons donc instamment que les priorités ci-après soient prises en compte de toute urgence :

a) *Revitalisation du multilatéralisme.* En cette période fluctuante et périlleuse, notre première tâche est de façonner un cadre multilatéral revitalisé. Une action internationale concertée s'impose à l'évidence pour venir à bout de la pandémie et s'en relever, de même que pour faire face aux enjeux des changements climatiques. Les objectifs sont déjà connus car ils sont énoncés dans notre schéma directeur pour la paix et la prospérité : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté en 2015 par tous les États Membres de

l'Organisation des Nations Unies. Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est d'une volonté politique, de moyens de mise en œuvre et d'une approche coordonnée plus poussée en vue de remédier aux facteurs de vulnérabilité et aux faiblesses entravant les transformations requises pour instaurer un monde de prospérité partagée. Nous devons revitaliser, afin de les adapter aux objectifs actuels, celles de nos organisations internationales créées voilà plusieurs décennies dans des circonstances différentes. Certains ont, dans un passé récent, contesté voire nié l'intérêt de la coopération internationale et sont revenus à l'unilatéralisme. Une occasion idéale s'offre à nous de réaffirmer la pertinence de la coopération internationale et sa nécessité absolue pour la survie de l'humanité. Il est tout aussi important d'exploiter dans sa totalité le potentiel de l'intégration économique régionale et interrégionale, moteur déterminant de la coopération et du développement durable ;

b) *Inégalités dans et entre les pays.* Le processus de mondialisation, alimenté par l'expansion du libre-échange et la révolution numérique, a apporté d'innombrables avantages pour tous les pays mais tous n'ont pas pu en profiter, ce qui a accentué les inégalités. L'économie mondiale contemporaine nécessite des règles, des instruments et des institutions pour assurer la répartition la plus large et la plus équitable des avantages que procure une activité économique efficace et dynamique. Nous devons accorder une attention et un soutien particuliers aux personnes les plus vulnérables : les femmes et les filles, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les peuples autochtones, les migrants, les réfugiés, les personnes déplacées dans leur propre pays, les sans-abri et d'autres groupes marginalisés ;

c) *Vulnérabilités des pays en développement, notamment des petits États insulaires en développement.* Nous réaffirmons notre attachement au soutien que la CNUCED apporte aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement, aux pays en développement sans littoral et aux autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables, aux pays africains, aux pays en situation de conflit ou sortant d'un conflit, et aux pays à revenu intermédiaire, ainsi qu'aux pays à économie en transition. La CNUCED devrait également poursuivre son programme d'assistance au peuple palestinien. La vulnérabilité est un obstacle majeur à un développement inclusif et durable dans tous les pays en développement. Nous devons continuer à élaborer et à mettre en œuvre des solutions propres à accroître la résilience de toutes les nations vulnérables, qu'il s'agisse de renforcer les capacités de production, de diversifier l'activité économique ou de ménager une marge d'action budgétaire pour édifier un avenir meilleur. Parmi toutes les menaces auxquelles nous sommes confrontés, il en est cependant une qui met particulièrement en péril notre mode de vie et l'existence même de l'humanité : la crise climatique. Pour les petits États insulaires en développement, le dérèglement du climat n'est pas seulement un obstacle dérangeant, c'est une crise qui amoindrit leur aptitude à édifier une économie et une société durables et qui menace jusqu'à leur existence. Le cas récent du peuple haïtien en donne un exemple aussi classique que tragique : un tremblement de terre a tué des milliers de personnes, en a déplacé plus de 100 000, et a été suivi presque immédiatement d'une tempête tropicale. La vulnérabilité des pays en développement, notamment des petits États insulaires en développement, face à la crise climatique est en fait permanente car ils sont exposés à l'élévation du niveau de la mer, à des phénomènes météorologiques plus fréquents et plus intenses tels que les ouragans, à des variations extrêmes des régimes de précipitations et à des températures plus élevées qui nuisent à la biodiversité marine et terrestre. Les petits États insulaires en développement ne peuvent se développer comme ils le souhaiteraient car ils passent le plus clair de leur temps à faire face à des crises dont ils ne sont pas responsables. Les activités de préservation de la planète se déroulent sur terre mais aussi en mer. Nous avons tous besoin d'océans sains pour sauver la planète. La gestion durable des océans, des mers et des ressources marines est donc essentielle pour protéger les moyens de subsistance des millions de personnes concernées, des pêcheurs aux employés des services maritimes ou de tourisme ;

d) *Financement du développement durable.* La pandémie en cours a mis en évidence le caractère multidimensionnel de la vulnérabilité des pays en développement aux chocs extérieurs, allant des crises financières, économiques et climatiques aux catastrophes naturelles et aux pandémies. Il est donc important d'avoir conscience que la vulnérabilité inhérente aux pays en développement, notamment aux pays les moins avancés et aux petits

États insulaires en développement, limite leur aptitude à se remettre des chocs extérieurs et à renforcer leur résilience. Le rôle de l'investissement, notamment dans l'adaptation aux changements climatiques, ne saurait être surestimé. Un des obstacles les plus inquiétants à l'instauration d'un développement durable dans les pays en développement est le pesant fardeau de leur dette, qui limite leur capacité à fournir ou à améliorer l'infrastructure économique et sociale nécessaire à la croissance et à la prospérité. C'est en particulier le cas des pays dont les actifs sont fréquemment dévastés par des catastrophes naturelles, notamment les petits États insulaires en développement, qui se retrouvent aujourd'hui avec des ratios dette/produit intérieur brut parmi les plus élevés au monde. En pareille situation, l'accès à un financement à des conditions favorables et à faible coût risque de devenir toujours plus ardu et reste, même quand il est disponible, difficile à obtenir et à mettre à profit en raison d'une marge d'action budgétaire restreinte, ce qui peut contribuer au cercle vicieux de l'endettement ;

e) *Prise de décisions et participation dans les institutions internationales.* Nous soutenons énergiquement la représentation et l'écoute accrues des pays en développement dans les instances de décisions des institutions économiques et financières internationales, afin de renforcer leur efficacité, leur crédibilité, leur transparence et leur légitimité ;

f) *Coopération fiscale.* Une coopération ouverte et équitable est essentielle en matière fiscale, y compris dans la lutte contre la fraude fiscale et la fuite des capitaux en lien avec la corruption, le détournement de fonds et d'autres activités frauduleuses. Nous avons conscience qu'il est important d'établir des normes fiscales internationales justes et équitables pour tous et demandons que les pays en développement participent pleinement aux instances intergouvernementales en place de coopération fiscale internationale et, surtout, que les règles soient appliquées partout de la même façon ;

g) *La fracture numérique.* La transformation numérique de notre monde concerne la manière dont les gens produisent, travaillent, interagissent et vivent. Elle ouvre de grandes perspectives de parvenir à un développement durable et inclusif et à une prospérité partagée pour tous. En même temps, elle présente des défis, sous les formes d'un bouleversement du marché du travail, d'atteintes aux droits et d'une propagation de la désinformation. Les principes de responsabilité doivent compter dans l'espace numérique. La fracture numérique dans et entre les nations s'est approfondie et accentuée à l'heure actuelle les inégalités sociales et économiques. Le défi consiste dès lors, par exemple, à rendre les services et les appareils accessibles et leur prix abordable, notamment pour les enfants qui suivent un enseignement en ligne. La fracture numérique se caractérise aussi par un déficit de compétences auquel il doit être remédié. À l'ère numérique dans laquelle nous vivons, n'abandonner personne en chemin signifie que personne ne doit être laissé hors connexion. L'application et le partage des meilleures pratiques en matière de technologies numériques peuvent contribuer à réduire les écarts et les inégalités dans les pays en développement. Il faut intensifier la coopération internationale pour créer les conditions nécessaires pour transformer la fracture numérique en chances numériques. Investir dans les compétences et les infrastructures numériques est donc essentiel pour résorber cette fracture.

Parvenir à la prospérité pour tous

15. Nous engageons tous les peuples et leurs gouvernements à combattre ensemble l'insécurité à laquelle notre monde est en proie. La situation actuelle, aussi sombre soit-elle, nous donne l'occasion de conclure un pacte revitalisé pour le développement dans le souci de remédier aux vulnérabilités et inégalités notoires. Les efforts déployés pour vaincre la pandémie et s'en relever peuvent être une source d'enseignements et déboucher sur des résultats dignes d'être célébrés. De même, une réponse unie et vigoureuse aux défis liés aux changements climatiques à l'échelle de la planète peut générer des possibilités de croissance de nature à produire partout des améliorations. Il est crucial que ces possibilités soient équitablement partagées. Nous avons ce qu'il faut pour nous rapprocher les uns des autres à la faveur d'un pacte revitalisé porteur d'un avenir meilleur.

16. Cet avenir sera ancré dans une transformation comme celle exposée dans le Pacte de Bridgetown. Nous aspirons à ce que la CNUCED continue à jouer un rôle décisif de catalyseur pour favoriser cette transformation et encourager l'action intergouvernementale qui suscitera l'élan nécessaire. À l'approche du sixantième anniversaire de la CNUCED, nous appelons de nos vœux une Conférence et une institution revitalisées qui nous aident tous à répondre à l'appel à parvenir à la prospérité pour tous lancé depuis la Barbade.
